

Nominations et marchés de l'État

M. Bud Bradley (secrétaire parlementaire du ministre des Approvisionnement et Services): Monsieur le Président, après avoir entendu l'exposé du député, je comprends qu'il n'y ait que deux membres du cabinet fantôme et un député du deuxième rang sur les bancs des libéraux.

M. le vice-président: A l'ordre, s'il vous plaît. Je demanderais au député de ne pas parler du nombre de députés présents. Les absents peuvent être à des séances de comités.

M. Bradley: Je m'excuse, monsieur le Président. C'était une erreur de ma part et je vous prie de m'en excuser. J'étais tout simplement offusqué de tous ces sièges vides en face de moi.

Le député réclame un organisme chargé des questions de publicité. Je voudrais savoir s'il préconise que nous ayons un autre CIUC ou s'il se souvient de sa virulente opposition à cette proposition. Le député a mentionné plusieurs façons d'étudier la question. Il a parlé d'en saisir un comité permanent, une série de comités ou un comité mixte.

M. Boudria: J'ai parlé de possibilités.

M. Bradley: J'ajouterais, monsieur le Président, que si nous avions un comité mixte, actuellement, constitué de sénateurs et de députés pour étudier tous les contrats, nous en arriverions bientôt à une impasse. Le député a parlé d'un comité de spécialistes, constitué pour examiner ces nominations et les contrats accordés par le gouvernement.

Le député disait que là d'où il vient, il ne faut pas six mois pour créer un comité afin d'examiner ces choses. Peut-être que s'il nous disait d'où il vient, nous pourrions comprendre pourquoi il ne faut pas six mois. Je suis sûr qu'il veut que nous assumions une direction convenable. Il veut des comités qui étudieront . . .

M. Boudria: Personne ne dit où l'on s'en va.

M. Bradley: Il veut des comités qui étudieront ces questions sérieusement. Cela ne se fait pas du jour au lendemain. Il veut que nous proposons une orientation.

M. Boudria: Allez-y.

M. Bradley: Nous assumons ce rôle et notre chef montre la voie. Ayant entendu ce qu'a dit le député aujourd'hui et constatant l'absence—excusez-moi, monsieur le Président—de son chef, il est évident qu'il n'a pas de direction dans son parti. N'ayant pas été là au cours des six dernières années il ne peut pas voir la différence lorsque, tout d'un coup, quelqu'un tient les rênes au sein du gouvernement. Nous apprécions la direction que nous avons, celle du premier ministre de ce pays.

Je voudrais lire la motion du député, car . . .

M. Nunziata: C'est une excellente motion.

M. Bradley: C'est une motion intéressante. Toutefois, le député n'en a pas parlé. La motion parle du comité permanent des prévisions en général et non de toutes les possibilités qu'a mentionnées le député. Selon la motion, le comité permanent des prévisions en général devrait avoir le pouvoir d'examiner

tous les aspects des nominations faites par le gouvernement, sauf celles qui sont faites par la Commission de la Fonction publique, et d'examiner tous les aspects des contrats gouvernementaux, y compris ceux relatifs à la publicité pour des services du gouvernement.

C'est une question importante, une question sérieuse, mais le ton de ses instances, de sa motion et de la meute à l'arrière me porte à croire qu'il met en doute la façon avec laquelle le gouvernement s'occupe des affaires publiques. Je rejette cette opinion. Je mets le député au défi d'accuser n'importe lequel de nos ministériels de ne pas assumer ses responsabilités.

M. Nunziata: Le ministre de la Défense.

M. Bradley: Je le mets au défi de dire que le ministre suppléant de la Défense (M. Clark) ne fait pas son travail.

M. Nunziata: L'ex-ministre de la Défense.

M. Bradley: Je le mets au défi de dire que le ministre des Transports (M. Mazankowski) ne s'occupe pas sérieusement des transports au Canada. Et je le mets au défi de prétendre que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social ne s'intéresse pas aux problèmes de santé et de bien-être.

Des voix: Oh, oh!

M. Bradley: On pourrait les nommer tous, car ils ont tous le sens des responsabilités et ils font tous leur travail. Je m'étonne que deux députés là-bas aient décidé de faire tant de bruit. Il serait contraire aux usages de faire remarquer que j'ignorais combien les rats étaient bruyants, de sorte que je m'abstiendrai de le dire. Il reste qu'ils ne sont pas discrets là-bas. Si le troisième membre de la bande était présent, ils feraient certainement encore plus de tapage. Je sais que mon vis-à-vis sait que les nominations faites depuis le 17 septembre ont été pleinement justifiées à la Chambre après qu'on les eût contestées, car le gouvernement remplit ses obligations et choisit des personnes qualifiées.

● (1730)

M. Boudria: Parlez-nous de Hawkins?

M. Bradley: Par exemple, je pourrais vous parler des Arsenaux Canadiens Limitée. Pendant des semaines, j'ai attendu que le député me pose une question à ce sujet mais il redoute de le faire. Nous avons demandé au président des Arsenaux Canadiens Limitée de nous indiquer les compétences qu'il souhaitait au sein du Conseil. Il nous a fourni le profit requis et le gouvernement a procédé aux nominations qui s'imposaient.

Le seul marché qui ait fait l'objet de débats à la Chambre c'est celui de l'Agence centrale de publicité chargée de la publicité. A la suite de leurs questions, deux députés ont reçu les copies du contrat de cet organisme et depuis lors, ces deux députés n'ont plus soulevé de questions.